



Accompagnement éducatif : glaciation en vue !

> DEPUIS SON ÉLECTION, le président Sarkozy s'est beaucoup occupé du sort des écoliers...

Nouveaux programmes, aide personnalisée, semaine de 4 jours, suppressions de postes et promesse de la mise en place dans toutes les écoles d'un accompagnement éducatif censé marquer la fin des « orphelins de 16 heures ».

Pour l'instant seules les écoles de l'éducation prioritaire sont concernées, la généralisation à toutes les autres était annoncée pour la rentrée 2009.

Mais depuis quelques mois, un mutisme prudent s'est installé autour de cette généralisation ; ici ou là, des IEN ou des IA ont avoué ne plus être en mesure de financer toutes les interventions.

Le SE-UNSA a donc interrogé le ministère, lequel estime " *opportun, après consultations diverses, de prendre le temps de la respiration dans une réforme qui s'est mise en place très vite*".

Il ne s'agit pas d'un abandon mais d'une "respiration". Le MEN entend profiter de cette pause pour dresser un bilan qualitatif et quantitatif des actions menées cette année.

Il ne s'agit officiellement pas d'un problème de financement. Les raisons avancées par le

MEN, pour surseoir à cette généralisation, sont assez peu crédibles.

Pourquoi jugerait-il nécessaire de faire le bilan (au demeurant, ce serait effectivement une bonne idée) d'un dispositif dont il se félicite constamment pour le collège et les écoles en RAR ?

Certaines remontées laissent clairement apparaître des crédits insuffisants pour rémunérer tous les intervenants.

On peut donc imaginer que le chiffrage précis de cette généralisation a pu inciter le Ministre à faire une pause ! Les enseignants du premier degré qui espéraient pouvoir « gagner plus » en « travaillant plus » ne verront donc rien venir l'an prochain.

Sarkozy a sommé Darcos de « déminer » le plus possible : les EPEP sont au frigidaire, l'accompagnement éducatif en glaciation, etc. !

Domage que les programmes de 2008 restent eux d'actualité...



Évaluations CE1

Les évaluations CE1 de mai 2009 font partie du nouveau dispositif institué cette année par le ministère.

Le SE-UNSA n'est pas réfractaire par principe aux évaluations. Il considère qu'elles doivent permettre aux enseignants de constituer des repères pour la construction de leur projet pédagogique, pour les élèves de leur classe mais aussi pour le projet de l'école.

Pour le SE-UNSA, c'est l'ensemble du dispositif des évaluations nationales qui doit être revu en concertation avec les organisations syndicales représentatives des personnels.

Le SE-UNSA a donc décidé de poursuivre l'action auprès du ministre pour obtenir qu'il prenne en compte ses exigences formulées dans l'intérêt des enseignants et de leurs élèves.

Il a adressé au ministre une lettre ouverte que vous trouverez à la une du site :

www.se-unsa.org.

Il appelle tous les enseignants à signer et faire signer cette lettre ouverte et à transmettre les signatures au SE-UNSA qui les remettra au ministre courant juin.